

## Info Client – Toutes lignes

Test 80 km/h du 16 au 18 avril 2018

Une limitation à 80 km/h sera appliquée à compter du 1er juillet 2018 sur l'ensemble des routes secondaires (sans séparation de voies).

Afin de connaître l'impact de cette nouvelle réglementation sur les horaires des lignes régulières du réseau Rémi et en accord avec la Région Centre-Val-de-Loire, nous vous informons qu'un test réel sera effectué

**Du lundi 16 au mercredi 18 avril 2018  
sur du réseau Rémi**

Ce test peut engendrer quelques retards sur vos horaires habituels et nous vous prions par avance de nous en excuser.

Toutes les mesures seront prises pour réduire les éventuels inconvénients et nous nous engageons notamment à assurer les correspondances avec les navettes scolaires desservant les établissements scolaires de Bourges au départ de la gare routière.

Ce test nous permettra notamment de parfaitement caler nos horaires qui seront applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2018.